

Annexe 1 : Modèle de formulaire « autorisation » de chasse à l'affût ou à l'approche – Détenteur et chasseur – (proposé par la FDC07).

ACCA DE.....

Ou CHASSE PRIVEE DE

AUTORISATION DE CHASSE A L’AFFUT OU A L’APPROCHE
DU 1^{er} JUILLET au 10 SEPTEMBRE 2022 et du 9 JANVIER au 31 MARS 2023
et du 1^{er} JUIN au 30 JUIN 2023
Pour la chasse au sanglier
(Détenteurs de droit de chasse)

M.(représentant le détenteur de droit de chasse (nom de l'ACCA, de la société de chasse, de la chasse privée) du lieu de l'autorisation :

ACCA Chasse Privée ONF

Donne l'autorisation de chasser à tir le sanglier, dans les conditions prévues par l'arrêté préfectoral en vigueur : tir à l'affût ou à l'approche sur les lieux-dits faisant l'objet de l'autorisation, sans chien une heure avant le lever du soleil et jusqu'à une heure après le coucher du soleil pour :

CHASSEUR BENEFICIAIRE DE L’AUTORISATION

M.

Demeurant :

Titulaire du permis de chasser validé et valable pour l'Ardèche : Permis n°

Lieux-dits :
.....
.....
.....

Le chasseur ci-dessus s'engage à respecter les conditions de l'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2022-2023 dans le département de l'Ardèche, ainsi que l'ensemble de la réglementation. En action de chasse, il devra être porteur de la présente autorisation.

Signature du détenteur de droit de chasse

Signature du chasseur

Une copie de ce document est à conserver par le détenteur de droit de chasse, la seconde est à donner au chasseur nommé ci-dessus.